

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 99 (1963)
Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Le plus beau moment de la course...

COMITÉ CENTRAL

Vacances 1963

Le « Bulletin » ne paraîtra pas en juillet. Les numéros du 12 et du 26 juillet sont réservés exclusivement à l'« Educateur ».

Le « Bulletin » paraîtra le 9 et le 23 août (numéros spéciaux). La publication régulière reprendra le 6 septembre.

Bonnes vacances donc à tous les correspondants et à tous les lecteurs. G. W.

Participez au 30e Congrès suisse des enseignants

Après une interruption de quatorze années, l'Association suisse des enseignants invite les éducateurs de tous les degrés et de toutes les régions du pays à assister au Congrès suisse des enseignants, qui aura lieu les 7 et 8 septembre 1963, à Berne.

« Ecole et enseignants — aujourd'hui », tel est le thème du Congrès, qui incitera les participants à méditer sur les tâches et les difficultés, sur les exigences et les possibilités, sur l'importance et la beauté de la profession d'enseignant, et qui les engagera aussi à esquisser la position de l'école et de l'éducateur dans la société d'aujourd'hui. Depuis le premier congrès, en 1849, à Lenzbourg, l'Association suisse des enseignants a essayé, à intervalles plus ou moins rapprochés, de sortir les collègues, instituteurs et institutrices, de leurs milieux si variés, afin de leur soumettre des suggestions, de leur présenter des perspectives et des points de vue nouveaux, de porter des jugements dans d'autres sphères, d'affermir aussi leurs propres connaissances, de leur donner de nouvelles impulsions pour leur travail quotidien, et de les mettre en contact avec

des collègues d'autres cantons. Si l'on considère que l'influence du monde ambiant rend toujours plus difficile la création d'une atmosphère paisible de travail et pose à l'éducateur des exigences toujours plus élevées, le fait, pour l'enseignant, de savoir qu'il n'est pas isolé dans sa profession constitue pour lui une aide précieuse.

En 1868 le directeur d'école normale Rebsamen écrivait dans la préface d'une publication qui reproduisait les conférences et les délibérations du congrès des instituteurs de 1867, à Saint-Gall, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur les manifestations semblables organisées jusqu'alors : « Chaque fois ce furent de belles journées, incontestablement enrichissantes et fructueuses, de véritables moments lumineux dans la vie de l'éducateur, et d'une grande valeur aussi pour l'école suisse. »

Puisse-t-on en dire autant — c'est notre espoir — du prochain Congrès des enseignants à Berne, lorsqu'on se penchera, plus tard, sur cette manifestation ! Les conférenciers et le Comité d'organisation offrent, à cet égard, la meilleure garantie.

Le Comité central a orienté la Direction de l'instruction publique sur le Congrès des enseignants à Berne, et l'a invitée à favoriser la participation des instituteurs et institutrices désireux de s'y inscrire, en les autorisant à suspendre l'enseignement dans leurs classes le matin du samedi 7 septembre.

Chers collègues, instituteurs et institutrices, réservez les 7 et 8 septembre au 30e Congrès suisse des enseignants à Berne.

Association suisse des enseignants :

Le président : Le secrétaire central :

A. Althaus.

Th. Richner.

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

† Eric Guillod

Dimanche 9 juin dernier, est décédé à Lausanne notre collègue de Nyon, Eric Guillod.

Breveté en 1929, Eric Guillod fut nommé peu après à Forel/Lavaux, au Planoz plus précisément. Dès 1954, il enseigna à Nyon, jusqu'à la fin de la dernière année scolaire, c'est-à-dire jusqu'à la limite de ses forces. Au soir du Vendredi-Saint, en effet, notre collègue dut être emmené d'urgence à l'Hôpital cantonal, où la maladie l'emporta au terme de plusieurs semaines de souffrances.

Sa nature simple et modeste, éprise d'amitié et de concorde, lui valut toute l'estime de ses collègues. Cette estime, Eric Guillod l'avait acquise également par son exemple de maître consciencieux, qui poussait la minutie jusqu'au scrupule.

Ses méthodes, patiemment mises au point dans sa classe à trois degrés, Eric Guillod les a perfectionnées sans relâche, avec le souci constant de s'améliorer, de se surpasser. Parce qu'il aimait son métier. Parce qu'il aimait ses gosses.

Nommé au début de 1963 en qualité de maître principal, Eric Guillod a su parfaitement tenir sa place.

Non seulement il n'a jamais cherché à abuser de sa position, mais il s'est constamment efforcé de maintenir la paix, de promouvoir l'amitié. Pour rien au monde, il n'aurait voulu s'imposer, ou même heurter les sentiments d'autrui. Sa délicatesse le lui interdisait.

La SPV éprouve une grande perte avec le départ d'Eric Guillod. Puisse son exemple demeurer vivant parmi nous ! M. Ducret.

Association des maîtres des classes supérieures : « Formation continue »

Mercredi 12 juin prenait fin le cours de perfectionnement de grammaire allemande organisé par le comité de l'Association des maîtres de classes supérieures à l'intention de ses membres. Fort bien dirigé par M. Paul Bonard, ancien professeur aux gymnases, ce cours a permis aux participants d'affermir leurs connaissances et d'acquérir un bagage directement utilisable dans leur enseignement.

Nous félicitons et remercions les organisateurs, et les engageons vivement à continuer leurs efforts dans le même sens. Ce sera tout profit pour notre école vaudoise. J.-Cl. Oulevey.

Sauvetage nautique

Un tel cours sera donné, avec la collaboration des sections SPV, de l'AVMG et de l'ACVS, dans les localités suivantes :

Lausanne (Montchoisi), 31 août, 7 et 8 septembre ; Vallorbe, 22 et 23 juin, 31 août ; Montreux (Clarens), 22, 29 et 30 juin ; Nyon, 29 juin, 31 août et 1er septembre ; Morges, dates à fixer.

Faites inscrire vos élèves garçons et filles, de 13 à 15 ans, sachant bien nager, en versant 3 fr. au CCP II. 19 338, Croix-Rouge Jeunesse SPV, Lausanne. Indiquer au verso du coupon, nom, prénom, adresse, classe et nom du maître.

Pour la Commission CRJ - SPV.

R. Joost, Platane 1, Prilly.

Postes au concours

Bonvillars. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre.

Renens. — Instituteur primaire. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 26 août 1963. Les candidats sont priés d'informer la commission scolaire de leur postulation en joignant un bref curriculum vitae.

Villarzel. — Instituteur ou institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er septembre 1963.

SPV - Section de Vevey

Lors de son assemblée annuelle du 4 juin dernier elle a constitué son nouveau comité comme suit :

Président : Jean-René Barbey ; vice-président : Henri Grand ; caissier : Claude Zimmermann ; convocations : Mme Nadia Gaillard ; secrétaire : Mlle Madeline Gebhard. Les membres de ce comité sont domiciliés à La Tour-de-Peilz. Pour toute correspondance, demande de renseignements, etc., les nouveaux venus dans la région peuvent s'adresser au président : chemin du Stand-Neuf 53.

Merci au comité sortant pour tout son travail, félicitations aux nouveaux venus et bon courage. (Réd.)

Guilde de travail - Techniques Freinet

La commission enfantine tiendra séance le jeudi 27 juin à 16 h. 45 dans la classe de Lisette Rouge, Nouveau collège, Cully.

Au programme : Lecture naturelle. Nous bénéficierons de la présence de Madeleine Ducraux qui nous fera part de ses expériences.

Mémento

22.6.63 : Association des maîtres des classes supérieures : assemblée de printemps, 14 h. 15, Ecole normale.

GENÈVE

Coin du centre

Nous vous proposons, pour couronner l'année scolaire qui s'achève, un travail destiné à nos collègues de l'Ecole enfantine dû à Mme Cullaz. Il s'agit d'illustrations pour le début de l'apprentissage de la lecture, celui des premiers mots, PAPA, MAMAN, BÉBÉ et des voyelles (17 sujets).

Les 5 planches — 1 série pour 2 enfants suffit — sont vendues : 4 fr. les 15 séries — 6 fr. les 30 ou 10 fr. les 60.

Nous rappelons en outre à tous les titulaires de classes, qu'à l'occasion des promotions, ils peuvent trouver au Centre un beau choix de « prix » parmi les livres de Mme Curchod :

1. Dans la collection *Le cœur qui chante* (6-10 ans) pour la somme de 2 fr. 50 le volume :

— « Le Vilain petit Canard », « Le Rossignol », « La Princesse au Pois », « La Petite Sirène », d'Andersen ;

— « Le Chat botté », « La Belle au Bois dormant », « Cendrillon et le Petit Poucet » (illustré par des enfants), de Perrault ;

— « L'Histoire de l'Ange gardien », de Kaplun.

2. Dans la collection *Le Tapis volant*, à 3 fr., le « Courrier du Roi Caraffa », de Pellaton.

3. Dans la série des *Histoires d'enfants, de bêtes et de grandes personnes* (8-12 ans), à 4 fr., « Les Malheurs de Sophie », de la Comtesse de Ségur.

4. Dans le *Livre de Poche*, à 1 fr. 90, ce dernier ouvrage plus « Les vacances » et « Les vacances continuent ».

5. Enfin, dans *Le langage du Musicien* : « Beethoven », 8 fr. (texte et disque) et la série *Comment Augustin découvrit la Musique*, de Jeanne Bovet, à 8 fr.

également (texte et disque), comprenant :

- « L'éclosion de la musique »,
- « La musique primitive en Chine »,
- « La musique en Inde »,
- « L'effort musical des Arabes ».

A signaler les 26 000 Cellux achetés pour vous par le Centre : Format A 5 à 4 fr. le cent et A 6 à 3 fr. (+ 1 fr. pour les frais), que vous pouvez vous procurer, comme tout le reste, au CCP I 15 155 UIG, CI en précisant votre commande au dos du coupon.

E.F.

Equipes de basket de l'UIG

Le 5 mai dernier, douze joueurs de notre groupement de basket se sont rendus à Saint-Rambert en Bugy, dans l'Ain, pour participer à un tournoi organisé par l'équipe de cette localité.

Cette rencontre qui groupait six équipes françaises et nos deux équipes genevoises, a été âprement disputée. Battus respectivement par Bellegarde et Ambérieu lors des éliminatoires, nos joueurs ont disputé la coupe des perdants qu'ils ont remportée de haute lutte.

En plus de l'arbitrage et de l'excellente organisation, nous avons pu apprécier une fois de plus l'accueil charmant et toujours détendu de nos amis d'outre-Jura. D'autre part cette rencontre nous a permis de prendre contact avec des équipes susceptibles de participer à notre prochain tournoi UIG d'automne.

Nous avons quitté nos amis français en leur promettant de revenir à Saint-Rambert l'an prochain... et les bras chargés d'une coupe et de bouteilles de vin mousseux qui nous permirent, sur le chemin du retour, d'étancher une soif bien justifiée.

Ch. C. - H. S.

Union amicale des Ecoles enfantines Genève

Rapport d'activité 1962-1963

Ceci est le septième et dernier rapport que j'aurai à vous présenter, mais si j'éprouve quelque soulagement à laisser à une autre la responsabilité de la présidence, sachez que j'abandonne avec une certaine mélancolie cette charge qui m'a personnellement beaucoup apporté. Je ne sais pas si j'ai toujours mérité la confiance que vous avez bien voulu me témoigner ; peut-être les problèmes généraux importants de ces dernières années nous ont-ils tellement absorbés, que nous n'avons pas été assez agissantes à l'égard de l'Ecole enfantine elle-même ; il serait bon que vous nous donniez votre avis à ce sujet, et que vous émettiez des suggestions ; votre comité est là pour vous aider, il est formé de collègues dévouées, qui ne craignent pas de consacrer leur temps et leurs forces à vous satisfaire.

Effectif et mutations

L'Amicale a perdu cette année, deux membres honoraires restés très attachés à notre association : Mmes Blattner et Duparc. Mme Blattner, malgré son grand âge, tenait à assister le plus souvent possible à nos séances ; c'est d'ailleurs lors de notre soirée d'Escalade de décembre 1961 qu'elle fit la mauvaise chute dont elle devait ne pas se relever. Pour Mme Duparc, l'Amicale, c'était un peu son enfant, puisqu'elle l'avait fondée, et avec quel enthousiasme, il y a quelque cinquante ans ; elle continuait à la suivre, avec grand intérêt, à travers sa fille, notre chère collègue Germaine Duparc, à laquelle nous manifestons encore toute notre sympathie. De Mme Blattner et de Mme Duparc, nous garderons le souvenir de deux éducatrices dont la vie fut tout orientée par l'amour qu'elles portaient aux petits.

En juin dernier, deux collègues ont fait valoir leurs droits à la retraite. Ce sont Mme Yvonne Grangier et Mlle Yvonne Hermann. Elles deviennent membres honoraires de l'Amicale, nous les félicitons pour leur fructueuse carrière, et nous leur souhaitons de belles années de repos. Nous remercions tout spécialement Mme Grangier dont l'activité corporative a été particulièrement féconde ; chacune se rappelle la compétence et l'autorité avec lesquelles elle a présidé l'Amicale. De plus, nous avons eu la chance de pouvoir compter sur son dévouement pour nous représenter longtemps à la CIA, au Cartel et à la SGTM. Nous tenons à l'assurer ici de notre très grande reconnaissance.

Mlle Pierrette Vontobel, enfin, a quitté l'enseignement et Genève pour se marier, nos vœux sincères l'accompagnent.

A la suite d'une séance d'information à laquelle nous avions convié nos collègues fraîchement émoulues des études pédagogiques, nous avons reçu onze demandes d'adhésion. Nous sommes donc heureuses d'accueillir ces nouveaux membres, et nous leur souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous ; ce sont Mmes Eliane Ankers, Simone Rey-Bellet, Anne-Marie Tochon ; Mlles Geneviève Bosson, Eve Gauthier, Myriam Guarnera, Janine Rey, Jacqueline Ruel, Marie-Claire Schaer, Evelyne Schmidt et Yvette Steffen.

Ses diverses mutations portent notre effectif à 102 membres actifs.

Activité du comité

Au cours de l'exercice qui s'achève, le comité de l'Amicale a tenu dix séances, et il a participé à sept réunions mixtes ; les déléguées au Département de l'instruction publique ont été convoquées sept fois. Des commissions ont élaboré quatre rapports que le Comité mixte a envoyé au Département.

Ces rapports concernent :

1. La revalorisation morale de notre profession.
2. Le nouveau mode de distribution du matériel scolaire.
3. Un projet de réforme sur l'attribution des notes scolaires.
4. La revalorisation de la fonction d'instituteur.

Ce dernier rapport fait en quelque sorte suite au premier, il montre la place actuelle de l'instituteur et de la maîtresse enfantine dans l'échelle des fonctions publiques. Cette place est trop basse, eu égard aux études que nous avons suivies et à la formation professionnelle que nous avons reçue. Un simple exemple : le salaire d'une maîtresse enfantine après vingt-quatre ans d'enseignement équivaut au salaire du préposé à la patinoire !

D'autre part, nos collègues de l'enseignement secondaire inférieur demandent l'alignement de leurs traitements sur ceux des enseignants secondaires supérieurs. Or, le principe d'une marge équitable entre les traitements des deux ordres d'enseignement a été admis, vous vous en souvenez.

La réforme de l'enseignement secondaire inférieur ne s'est pas réalisé exactement selon les vœux de l'UIG ; celle-ci toutefois, continuera à apporter sa collaboration à l'expérience qui se poursuit actuellement.

Les rapports avec l'Union Famille-Ecole ont été un peu décourageants : il nous est pénible d'assister, lors des séances organisées par cette association, à un déballage de rancœurs personnelles où le corps enseignant est constamment mis en cause ; d'ailleurs, bien peu de parents prennent part à ces séances. Nous ne considérons donc pas cette association comme véritablement représentative des parents de nos élèves, et nous avons demandé à notre délégué de se retirer du comité de l'U.F.E. Cela ne veut pas dire que nous refusions le dialogue. Nous reconnaissons volontiers les qualités du président notamment, et des conférenciers, aussi sommes-nous prêts à examiner toutes communications ou demandes qui nous seraient faites.

Au mois de mai dernier, une délégation du Comité de l'Amicale avait le plaisir d'aller présenter ses vœux à Mlle Lafendel, qui fêtait son 90^e anniversaire.

En fin, nous avons organisé à votre intention sept séances : En mars, une assemblée plénière au sujet de la réforme du degré 7 de l'enseignement secondaire inférieur.

En mai, une visite de l'exposition du B.I.E., sous la conduite de Mlle Duparc.

En juin, notre dîner « Perchettes », au Creux-de-Genthod.

En octobre, dégustation de vin nouveau à l'Auberge du Stand à Satigny, dégustation suivie d'une conférence de Jeannette Leclerc qui commenta son voyage en Iran.

En novembre, dans le cadre des visites d'entreprises, la robinetterie Kugler ouvrait ses portes à l'UIG, et à la fin du même mois, M. J.-P. Rochat commentait pour nous, lors d'une séance plénière, ses idées sur l'Ecole romande.

Pour l'Escalade, enfin, nous vous avons conviées à une fondue-dîner de têtes où chacune rivalisa d'imagination et d'ingéniosité.

Notre trésorière, Mme R. de Morpurgo, quitte le comité. Je la remercie pour son travail consciencieux et dévoué.

Rapports avec les autorités

Ils se sont poursuivis dans un climat qu'il nous plaît de souligner. M. le chef du Département nous a reçu avec beaucoup d'amabilité. Nous sommes toujours reconnaissantes à M. Jotterand, qui témoigne au cours des séances de délégations d'un esprit très attentif à nos problèmes, avec une objectivité à laquelle nous nous permettons de rendre hommage. Malgré les charges toujours plus importantes qui lui incombent, il a tenu à nous donner très régulièrement toutes informations utiles ; nous espérons que sa tâche se trouvera quelque peu allégée après les nominations que vous aurez apprises : celle de M. Rouiller aux fonctions de

directeur-adjoint, que nous félicitons, ainsi que M. Bölsterli dont les compétences et les responsabilités ont été élargies.

Les cours et démonstrations de jeu et de rythmique qui nous ont été donnés en avril dernier vous auront sans doute intéressées ; nous exprimons ici notre gratitude à Mlle Basset et aux collègues qui se sont appliquées à nous donner de précieuses indications sur des disciplines où nous avons souvent l'impression de travailler de manière très empirique.

L'allocation d'un crédit annuel de 30 francs à chaque maîtresse enfantine pour l'achat de matériel éducatif est un geste que nous apprécions ; nous remercions M. Jotterand pour son initiative.

Des cours de français pour les élèves étrangers ont été organisés, ils donnent d'excellents résultats. On a créé aussi des études surveillées dans quelques secteurs, pour les élèves de la division supérieure.

(A suivre.)

NEUCHATEL

Départ

Mlle Henriette Rosselet, institutrice à Peseux, quitte l'enseignement pour se marier. Nos félicitations et nos vœux cordiaux de bonheur.

W. G.

Erratum

Par erreur, la liste des caissiers de section a paru deux fois, alors qu'elle aurait dû mentionner le changement que voici : M. Cl. Grandjean, caissier cantonal, a démissionné de cette fonction et a été remplacé par M. Georges Perrenoud, à Noiraigue.

W. G.

A propos d'un cours de gymnastique

Mercredi 5 juin, sur l'aimable injonction du Département de l'instruction publique, j'ai participé, comme l'année dernière à la même époque, à un cours d'introduction au nouveau manuel de gymnastique, livre III. J'y ai passé une fort agréable journée, en compagnie d'une vingtaine de collègues charmants et sous la direction d'excellents instructeurs.

Reentrant à la maison avec d'honnêtes courbatures, je me suis retrouvé nez à nez avec une pile de feuilles à corriger et de multiples travaux en retard et j'ai réalisé, bien mieux qu'au cours de la journée, à quel point j'avais perdu mon temps.

Je m'explique :

Recevant un manuel présentant l'enseignement de la gymnastique, la méthodologie et la terminologie sous un jour très nouveau, j'étais en droit d'espérer que ces cours me donneraient une base solide pour une utilisation future vraiment profitable.

Au lieu de quoi, le temps trop restreint à disposition (environ 11 heures de travail effectif entre les deux

journées) n'a permis qu'un survol supersonique d'une matière abondante et touffue ; et je crains fort qu'il ne reste de ces cours qu'un sillage fugace, aussi vite effacé que les traces de condensation d'un avion.

Tout cela m'amène à me poser quelques questions :

1. Les moniteurs de gymnastique ont suivi un cours d'introduction de 6 jours consécutifs. Suis-je doué en gymnastique pour que le Département juge suffisants deux cours d'une journée, espacés d'une année ?

2. Que penserait de moi un inspecteur si, un beau jour, j'enseignais d'une traite la règle des participes à mes élèves, leur recommandais de l'appliquer avec soin et si, un an plus tard, sans jamais en avoir reparlé entre temps, je la faisais répéter pour la première fois ?

3. Au lieu de chercher à faire un peu de tout, n'eût-il pas été plus judicieux de ne choisir qu'un ou deux chapitres, mais de les étudier à fond ?

4. Les heures consacrées à l'organisation des examens de fin de scolarité n'auraient-elles pas pu être avantageusement remplacées par la distribution d'une ou deux feuilles multicopiées, comportant toutes les indications nécessaires, feuilles qui, au moins, nous resteraient pour le jour de l'examen.

5. Quel but se proposait-on d'atteindre, au Département ?

— Organisation de rencontres amicales ? Mais alors, inutile de les rendre obligatoires, et laissons les collègues se débrouiller entre eux, comme certains le font déjà.

— Amélioration de la forme physique ? Mais alors il faudrait des séances plus régulières et nombreuses.

— Occasion donnée au corps enseignant d'utiliser avec profit un nouveau manuel fort bien conçu ? Mais alors il aurait fallu que les organisateurs étudient la question avec un peu plus de sérieux. R. Duckert.

Pour apprendre le français

jeune homme, 16 ans, cherche place pendant les vacances d'été, du 15 juillet au 15 août, dans famille habitant la campagne, ayant la possibilité de lui donner 2 à 3 heures de leçons par jour.

Dr H. Grütter, dentiste, Hauptgasse 35, Solothurn, tél. (065) 2 29 52 ou 2 49 27.

COURSES D'ÉCOLE

Demandez-nous un devis, cars de 10 à 38 places.
Personnel de toute confiance.

Autobus Lausannois

rue Centrale 1
tél. 24 93 10
Lausanne

DIVERS DIVERS

La réalité européenne (Suite)

c) L'enseignement littéraire dans la langue maternelle ; mettre les livres de lecture au niveau de l'actualité européenne. Rechercher les traductions des grands textes d'auteurs européens à la portée des enfants.

Un livre commun à tous les pays et contenant un « choix » d'auteurs européens traduits serait un premier grand pas.

d) Enseignement artistique ; un développement de la connaissance des arts : musique, peinture, architecture, concernant l'Europe.

e) **Activités éducatives** : échanges de correspondances entre classes de divers pays, échanges d'élèves, études des événements d'actualité, réunions collectives de vacances, etc... Ces jumelages ont déjà fait leurs preuves.

f) Echanges, correspondances, rencontres du personnel enseignant. Comparaison d'expériences, d'idées, de matériel, de manuels.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie font l'objet d'une étude séparée.

Enseignement de la géographie européenne

1. La géographie détermine les **zones de peuplement**. Ces zones peuvent être :

a) **passives** : comme les terres de soleil, de végétation abondante, comme l'Egypte (Nil).

b) **actives** : comme les bords de mer (Hollande, Japon, Angleterre) ; comme les terres de forêts (Allemagne, Brésil).

2. La géographie détermine les **frontières** entre pays (fleuves, chaînes de montagnes).

3. La géographie détermine les **capitales** (Moscou est le château d'eau de toute la Russie, Paris, située en retrait de la frontière nord, la seule qui n'est pas naturellement protégée).

4. La géographie détermine les **villes** (situation au confluent de fleuves, au centre de croisements commerciaux etc...)

5. La géographie détermine les **grands échanges internationaux**.

Enseignement de l'histoire

Elle est sœur de la géographie. Mais, comme disait Paul Valéry, elle est « le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait donné ». Elle est la cause de grands conflits, de nationalismes outrés.

C'est pourquoi son enseignement doit être réformé.

Il faut montrer aux enfants que l'histoire de **chaque** peuple est digne d'intérêt et que, souvent, l'histoire des nations est imbriquée.

Les points suivants seront soulignés :

a) L'Europe doit le fondement de sa civilisation à la Grèce par le canal de Rome.

b) Seuls, deux peuples européens ont échappé à ce courant : ce sont l'Irlande douce et diabolique et la mystique Russie.

c) L'apport du christianisme.

d) L'activité germanique.

e) L'apport de la société féodale (serment de fidélité, le respect de l'honneur). Le Saint Empire romain germanique.

f) La Renaissance.

g) La Réforme.

Il serait intéressant de montrer que le XVIe est espagnol, que le XVIIe est français, que le XVIIIe est anglais et que le XIXe est marqué par la Révolution française, et le XXe par l'atome.

Il ne faudra pas négliger de souligner l'apport des petites nations comme la Suisse, la Belgique, la Hollande et le Portugal.

Chaque nation a contribué à l'histoire de l'Europe.

C'est le rôle, combien intéressant, de chaque maître, de préparer les futurs citoyens du continent. Le problème est actuel et il serait absurde de l'ignorer.

Je considère comme un devoir impérieux pour tout enseignant, de façonner les jeunes esprits à l'idée du concept « Europe », le seul qui pourra garantir la survie du vieux continent dans l'évolution mondiale.

Edmond Rey-Bellet

Ecole de Geisendorf.

**accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution**

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

Sur le front de l'école... européenne

Le moins qu'on puisse dire de l'idée d'une école romande est qu'elle fait son chemin dans les esprits. Laissons-la donc s'enraciner à loisir, et tournons plutôt nos regards vers une réalisation qui eût relevé de la pure utopie il y a vingt ans : l'école européenne. L'histoire va si vite aujourd'hui : qui eût dit, au sortir de l'atroce tuerie de 1939-45, que huit ans plus tard des ennemis mortels s'entendraient pour instruire en commun leur jeunesse, et fonder ensemble une école qui se rie des frontières.

C'est pourtant vrai. L'idée naquit à Luxembourg, de la nécessité toute matérielle d'instruire ensemble les enfants des fonctionnaires de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Le 4 octobre 1953, avec le concours de six instituteurs et institutrices recrutés à raison de un par pays, la première Ecole européenne ouvrait ses portes à 16 Allemands, 11 Belges, 26 Français, 4 Italiens et 16 Néerlandais.

Modeste école maternelle et primaire au début, l'établissement s'est très vite assorti d'une école secondaire complète qui délivre un baccalauréat « européen » reconnu par les universités des six pays du Marché commun. Car l'Ecole européenne de Luxembourg, premier établissement public vraiment international, jouit dans les six pays qui la patronnent de prérogatives identiques. L'originalité de cette solution se justifie non seulement par le besoin tout concret d'assurer la continuité des études primaires et secondaires pour les enfants des fonctionnaires du Marché commun, mais aussi et surtout par le désir de jeter les bases d'une éducation fondée sur les principes généraux de la civilisation européenne.

Cette forme d'enseignement est du plus grand intérêt pour l'Europe. Elle permet aux dirigeants de l'instruction publique dans les pays membres de la Communauté, comme aux maîtres de nationalités diverses qui enseignent ensemble, de confronter d'une manière permanente leurs méthodes et leurs aspirations. Mieux que cela : elle permet de réunir en un seul endroit de jeunes Européens, de les éduquer en commun, « afin qu'ils fassent de bonne heure l'apprentissage de la solidarité européenne, cette idée force de notre époque ».

Et ceci est de toute importance, car l'éducation seule permettra à la longue, par le ciment de la compréhension mutuelle et de la tolérance, de souder en une communauté morale les six pays rapprochés jusqu'ici par la seule économie.

Aux 72 élèves de 1953, chichement installés dans un bâtiment étroit loué pour la circonstance, sont venus s'ajouter près de 1300 camarades magnifiquement établis aujourd'hui dans un complexe scolaire ultra-moderne. Plus encore : l'expérience luxembourgeoise parut très vite si féconde, si riche en promesses, qu'en cinq autres endroits sont ouverts aujourd'hui des établissements similaires, fondés sur les mêmes principes et le même idéal. C'est ainsi que fonctionnent à Bruxelles, à Mol (Belgique), à Varèse, à Karlsruhe, à Petten (Pays-Bas) d'autres Ecoles européennes, dignes émules de leur aînée luxembourgeoise, où s'éduquent ensemble plus de 4000 enfants.

L'intérêt majeur de ces écoles supranationales est le souffle vraiment nouveau qui les anime. L'enseignement ne s'y conçoit pas, en effet, sans une fusion progressive des conceptions nationales en un esprit européen. A force de vivre côte à

côte en une communauté devenant de jour en jour plus homogène, les professeurs ont rapproché leurs points de vue, et les nouveaux venus s'intègrent rapidement dans cette collégialité de si bon aloi. Le travail collectif, comme l'élaboration de nouveaux manuels, les traductions, les innombrables séances de mise au point de détails, nécessite une collaboration constante entre collègues de toutes nationalités.

« Le fait que l'école primaire et l'école secondaire vivent sous le même toit est pour nous d'un grand profit, relève le directeur luxembourgeois. L'enseignement des deux degrés étant en liaison constante, les professeurs de l'école secondaire sont mieux placés qu'à leurs écoles nationales pour juger du résultat obtenu par les maîtres primaires qui, grâce à leur patience et leur habileté pédagogique, jettent des bases solides pour la suite des études. Cela nécessite souvent la réunion de professeurs et d'instituteurs où sont discutées les difficultés rencontrées par chacun, réunion où règne toujours un esprit de camaraderie et de respect mutuel ».

Quant aux enfants, ils parurent dès le début ravis de se trouver ensemble, à la fois si divers et si semblables. Bien sûr, on parlait et on parle encore des « Allemands », des « Français », des « Néerlandais ». Mais très vite tel carreau fut cassé par Wilckens et non par « un Allemand », tel horizon distribué par Benoît et non par « un Français ». Les élèves des six nations — et de quelques autres encore, car le statut édicté par les six Etats n'est pas du tout exclusif — furent très vite conscients, comme leurs maîtres, du privilège considérable qui leur était accordé, de l'intérêt de l'expérience à laquelle ils étaient attachés.

L'avis du président d'une association de parents d'élèves est à ce sujet significatif : « Il règne à l'école un climat qui attire les enfants et leur donne une impression de bien-être. A quelques exceptions près, nos enfants se plaisent dans cette école où, consciemment ou non, ils ont trouvé une patrie spirituelle. »

* * *

Nous n'avons pas encore évoqué la difficulté majeure d'une telle entreprise : la disparité des langues. Comment conduire ensemble, en effet, des enfants de quatre expressions différentes, sans compter les dialectes, et les acheminer, au-delà d'un petit nègre approximatif, jusqu'à un haut degré de connaissance mutuelle de leurs idiomes respectifs ? Cet aspect de la réussite mérite attention, car par-delà l'Ecole romande, nous n'oublions pas d'entrevoir l'Ecole suisse. Avec ses quatre langues nationales, qui sait si notre pays ne sera pas amené à tenter un jour semblable expérience... (A quand l'Ecole suisse de Berne ?)

Remarquons tout d'abord que le statut des Ecoles européennes accorde à chaque enfant le droit d'être instruit d'abord dans sa langue maternelle. Cependant, dès la première année primaire, commence l'apprentissage d'une deuxième langue. La question de savoir si l'initiation à une langue étrangère était opportune au moment même où le jeune écolier a déjà fort à faire pour apprendre à lire et à écrire, a vivement divisé les organisateurs. Mais l'expérience a montré que l'assimilation orale d'une langue vivante par le jeu, le chant, les dialogues mimés, ne troublait nullement les jeunes enfants. Ceux-ci y prennent au contraire un réel plaisir. Leur réceptibilité, à cet âge où l'oreille a encore

toute sa sensibilité, permet d'obtenir d'excellents résultats et une grande fidélité de prononciation.

Les élèves hollandais et italiens ont le choix, comme deuxième langue, entre l'allemand et le français, les élèves francophones devant apprendre obligatoirement l'allemand et leurs camarades germaniques le français. La connaissance par chacun d'une langue romane et d'une langue germanique au moins permet de jeter les ponts nécessaires entre les quatre sections linguistiques, et, dès la troisième année déjà, la plupart des leçons communes sont données dans ces deux langues seulement. Inutile d'insister sur les avantages considérables d'un tel bilinguisme scolaire à l'heure où se fait l'Europe !

* * *

Organiser un tel enseignement supranational, qui ne s'écarte pas trop des normes bien différentes en usage dans les divers pays et qui réponde en outre aux aspirations les plus modernes de la pédagogie, fut un beau casse-tête, on s'en doute. Bel effort d'harmonisation dont peut s'inspirer celui qui, pas à pas, conduit nos six cantons vers une école romande. C'est ainsi que l'auteur de ces lignes retrouve des expressions familières :

Harmonisation des structures : on fixa la durée du cycle primaire à cinq ans (6-11) et celle du cycle secondaire complet à sept (12-18). A ce sujet, les promoteurs constatèrent que les tendances des réformes en cours dans les différents pays, notamment en France et en Italie, recommandaient de retarder l'orientation des élèves jusqu'à l'âge de 13-14 ans, où leurs aptitudes sont plus aisées à déceler qu'au sortir de l'école primaire.

C'est pourquoi fut institué, au début du cycle secondaire, un tronc commun de trois années. Au terme de

cette période, c'est-à-dire à l'âge de 14 ans, l'enseignement secondaire se subdivise en trois sections : classique, scientifique avec latin et scientifique sans latin.

Bien entendu, les élèves inaptes à l'enseignement secondaire bénéficient d'un programme à leur mesure, étendu sur quatre ans, à caractère plus utilitaire.

Harmonisation des programmes. Encore un souci bien lourd. Il s'agissait, après confrontation minutieuse des régimes propres aux différents pays, de satisfaire aux exigences minima de chaque gouvernement, afin de garantir la reconnaissance des titres et la poursuite des études. Travail de pionnier dont l'Ecole européenne est fière à juste titre, et dont les réformateurs à l'œuvre un peu partout pourront tirer large parti.

* * *

Il y aurait fort à dire encore sur ce jeune mouvement qui fête aujourd'hui ses dix ans d'existence. L'expérience commencée à Luxembourg, peu d'années après un déchirement sans pareil dans l'histoire, est hautement roborative. Que des pays en pleine reconstruction, accaparés par quels soucis économiques et sociaux, aient jugé nécessaire d'accorder intérêt à une mise en commun de leurs systèmes éducatifs, qu'ils aient voué foi à une expérience si aléatoire, qu'ils aient donné plein appui à son expansion, montre que nous-mêmes avions raison de croire à l'Ecole romande. A l'Ecole romande en tant que ciment futur de petits Etats jusqu'ici jaloux de leurs étroites prérogatives, mais qui comprennent enfin — ou commencent à comprendre — que leur développement harmonieux passe aussi, sinon d'abord, par la mise en commun de leurs efforts scolaires.

J.P. Rochat.

Vacances et loisirs de nos écoliers (IV)

De l'école à la colonie de vacances

Quel intérêt peut-il y avoir, pour un instituteur, de participer à un travail dans une communauté d'enfants en vacances ?

Il semble qu'après les mois passés parmi les enfants de sa classe, il n'aura guère envie de se replonger dans un milieu qu'il croit si semblable à celui qui l'a peut-être laissé, au seuil des vacances, dans un état de fatigue nerveuse qu'il tient avant tout à faire disparaître. C'est sans doute pour cette raison que les enseignants responsables de camps de vacances sont encore assez rares chez nous.

Cet état de fait, par ailleurs fort compréhensible, nous semble regrettable, d'une part parce que les œuvres de vacances ont tout à gagner à être dirigées par des personnalités ayant le sens de l'enfance, d'autre part parce que les éducateurs qui consacrent quelques semaines de leurs loisirs à un tel travail en retirent un enrichissement incontestable dont nous allons tenter de dégager les composantes principales.

Précisons d'emblée que dans notre esprit l'école et la colonie ne doivent pas s'exclure et qu'il serait vain d'ergoter pour savoir laquelle apporte le plus à l'enfant. Pourquoi ne pas les considérer comme deux « facteurs », parmi tant d'autres, pouvant contribuer à l'éducation de l'enfant, à son épanouissement, à la lente découverte de sa personnalité.

La colonie devient alors un fait social s'intégrant dans une ligne générale qui ne peut laisser indifférents les pédagogues soucieux de l'avenir de notre jeunesse

et qui découvriront la valeur d'un travail éducatif mal connu jusqu'ici, mais dont l'importance ira croissant du fait de l'urbanisation gigantesque qui caractérise notre époque.

Travail social n'est pas synonyme ici de travail bénévole ; en effet de nombreux comités ont compris qu'un travail éducatif de valeur doit être convenablement rétribué. Signalons que la formule du couple-directeur est très appréciée : Monsieur s'occupant de l'organisation générale, Madame se chargeant de l'économat et surveillant ses propres enfants quand ils n'ont pas l'âge de se mêler à la communauté.

Quel pédagogue n'a jamais constaté, au retour d'une sortie en plein air ou d'une course d'école, qu'un milieu nouveau peut agir comme un véritable révélateur et faire apparaître certaines caractéristiques de la personnalité de l'enfant qu'il n'avait jamais entrevues auparavant. Chaque jour, il passe de longues heures auprès de ses élèves et il s'aperçoit soudain qu'il ne les connaît qu'imparfaitement parce qu'un programme et un effectif chargés ne lui laissent pas le loisir d'étudier d'une manière approfondie leur caractère et leur comportement. En colonie, l'éducateur éprouvera beaucoup moins cette impression de n'apercevoir l'âme enfantine que sous un angle trop fermé, car il n'y a pas de programme à parcourir, si ce n'est de faire découvrir au petit citadin les merveilles du milieu qui l'entoure, pas de but précis à atteindre, si ce n'est de lui permettre de prendre conscience de ses possibilités

et de ses limites, de dons et d'intérêts qu'il avait peut-être ignorés jusqu'alors.

Vivant dans un milieu où les contraintes sont rares, évoluant dans une collectivité organisée dans le but unique de l'aider à se réaliser, l'enfant subira parfois une véritable transformation qui ne laissera pas insensibles les adultes qui l'entourent. C'est par exemple Daniel, agité et bruyant, dérangeant sans cesse ses camarades, qui se passionne soudain pour la botanique. Avec une patience d'ange, il recueille des plantes, les identifie et les collectionne pour en faire un herbier dont il est très fier. Pour lui, plus de chahut et de coups, son agressivité, canalisée, devient une énergie constructive qui fait de lui un élément valable. C'est Janine, fillette timide et peu sûre d'elle, s'intégrant difficilement à la collectivité, qui se révèle excellente dans l'animation des marionnettes. Elle prend confiance en elle et se fait admettre sans peine par ses camarades, qui apprécient à juste titre son talent encore tout neuf.

Pour créer un climat générateur de tels épanouissements, il est nécessaire que le personnel éducatif ait reçu une formation ayant fait ses preuves depuis nombre d'années déjà et qu'il pourra acquérir dans l'un des stages qu'organise régulièrement l'ASCEMEA (Association Suisse des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active). Les méthodes et les techniques qu'on y présente ont l'avantage d'être applicables avec profit en classe, même si, à première vue, elles ne semblent pas avoir de rapport direct avec l'enseignement. Très légèrement adaptées parfois, elles sont prêtes à enrichir les leçons de sciences, de géographie et d'histoire, à compléter celles de travaux manuels et de chant.

Aux instituteurs et aux normaliens qui participent chaque année plus nombreux à nos stages, nous souhaitons de trouver dans leur travail en colonie un enrichissement tel qu'il renouvellera à la rentrée leur plaisir d'enseigner et qu'il donnera l'envie à d'autres de consacrer quelques semaines de leurs vacances pour le plus grand bien de notre jeunesse. *J. Julmy.*

Un cas parmi bien d'autres: le cancre qui aime l'école

Une maman inquiète, déroutée par certains aspects de sa tâche éducative, me soumettait récemment le cas de son enfant de neuf ans. « Il est agité, indiscipliné, parfois véritablement rebelle. En classe, il est un mauvais élève, sans cesse puni, que l'on doit journellement isoler de ses camarades. Et pourtant il adore l'école, sa maîtresse, ses copains... Que dois-je penser? Que faut-il faire? Solliciter un changement de classe, ou même envisager un transfert dans un établissement pour enfants difficiles? »

Je passe une heure avec Jean-Claude. Il me donne d'emblée l'impression d'un enfant un peu nerveux, mais doué d'une intelligence normale, même assez vive. (Je devais apprendre quelques jours plus tard que son « quotient intellectuel » est supérieur à la moyenne). Maigrelet, quelque peu brusque dans ses gestes, il ne manifeste aucune gêne devant une personne inconnue. Au contraire, il est à l'aise et fait preuve d'une curiosité qui serait d'excellent aloi si l'on n'y décelait parfois une pointe de défi. Il s'exprime de façon rapide et précise. Il saisit immédiatement le sens des questions; ses réponses fuses sans hésitation et témoignent non seulement de bon sens, mais aussi d'un certain humour malicieux. Enfin, complétant le tableau que je me fais peu à peu de ce curieux bonhomme: la découverte qu'il sait, quand il le veut bien, écrire posément suivre les lignes, former correctement chaque lettre, respecter marges et alinéas; autrement dit, son graphisme est clair, ordonné, harmonieux, et n'a rien de commun avec les jambages irréguliers, pointus, heurtés des instables et des névrosés.

Le témoignage de son institutrice concorde, à peu de chose près, avec celui de la maman. Jean-Claude est un élève « insupportable ». S'il lui arrive tout à coup de faire preuve de zèle, ce n'est que feu de paille. Le plus souvent, le garçonnet agit comme un révolté qui détesterait l'école et ne songerait qu'à s'en évader. « Et pourtant, s'empresse d'ajouter la jeune maîtresse, je suis sûre qu'au fond il est heureux en classe, et qu'il aime ses camarades en dépit des plaies et des bosses dont il les gratifie copieusement, au risque d'en récolter à son tour! » Bref! une fois encore, le tableau est celui d'un élève incompréhensible, aux mobiles

mystérieux et aux contradictions à première vue inexplicables.

Le fil d'Ariane me fut donné inopinément par la mère de l'enfant, lorsque celle-ci fit une allusion à l'ambiance de son ménage. Prudemment, j'orientai mes questions vers le chapitre de la vie familiale. C'est ainsi que, peu à peu, je pus me faire une juste opinion à ce sujet. Et du même coup, je compris mieux l'attitude déroutante de ce « gosse insupportable qui semble aimer l'école ».

Au foyer de Jean-Claude, l'atmosphère ne doit pas être toujours sereine et stimulante. Le père est mécontent de son activité professionnelle, qu'il juge, à tort ou à raison, mal accordée à ses aptitudes et à ses goûts. Son insatisfaction chronique se traduit par des propos amers, par des réactions perpétuellement négatives et pessimistes. A l'égard de ses enfants, notamment, le chef de famille affiche tantôt une attitude défaitiste, tantôt un désintérêt ostentatoire.

La mère paraît obsédée par des soucis matériels, dont, semble-t-il, elle exagère inconsciemment l'acuité. Elle se préoccupe avant tout de ses aînés qui « vont bientôt apporter un peu d'argent à la maison ». Elle ne voit guère dans son benjamin qu'une source de fatigue pour le présent et, s'il ne s'amende pas, de frais supplémentaires pour l'avenir.

Que peut bien ressentir Jean-Claude dans un tel milieu familial? Sans aucun doute, il doit s'y sentir seul, un peu abandonné; il doit éprouver le sentiment d'être, à la maison, celui qui ne compte pas; il doit aspirer passionnément à jouer un rôle et à devenir intéressant.

Or quels moyens s'offrent à lui d'attirer l'attention des membres de sa famille, sinon de se distinguer par quelque sottise?

Aussi l'enfant ne manque-t-il pas de tenter, à plusieurs reprises, l'expérience de l'affirmation envers et contre tout, même par les procédés les plus excentriques.

Hélas! l'arène se révéla étroite et les conséquences du jeu décevantes: une paire de gifles de la part de la mère, l'ironie méprisante des aînés, la froide colère du père qui attribue la nervosité de sa femme aux

polissonneries du fils. Bref ! Ce n'est pas dans le cercle familial que la jeune personnalité exacerbée de Jean-Claude trouvera jamais à s'affirmer.

Il n'en sera pas de même à l'école. Là, l'enfant va trouver une carrière à la mesure de ses velléités d'affirmation ; là, pour la première fois, il va acquérir un prestige d'autant plus convoitable qu'il compense les échecs d'amour-propre essuyés dans la famille ; là, enfin, il va trouver des spectateurs, un public capable de juger certaines pitreries à leur juste valeur.

Très tôt, l'enfant se rend compte que, contrairement aux parents, les institutrices ne peuvent se permettre de se fâcher au point de distribuer des taloches à tort et à travers. Alors pourquoi n'en pas profiter ? Désobéissances flagrantes, impertinences inadmissibles, attitudes extravagantes, farces d'un goût fort douteux : Jean-Claude ne manque plus une occasion de se faire remarquer. Cela d'autant plus que, si la maîtresse est manifestement exaspérée, les camarades, eux — le grand public ! — rient de bon cœur. Ils ne rient pas de Jean-Claude, comme les frères aînés ; ils rient de la maîtresse. Quelle différence avec ce qui se passe à la maison ! La satisfaction du gamin atteint son point culminant le jour où un autre polisson de la classe cherche à l'imiter, comme on imite un chef ou un héros. Comment, dès lors, le garnement n'adorerait-il pas l'école ? Elle est pour lui une véritable palestre où éclatent ses talents, où l'attitude de la maîtresse elle-même est pour lui une source de valorisation.

* * *

Quels enseignements pouvons-nous tirer de l'analyse d'un tel fait psychologique.

Tant qu'un enfant franchira le seuil de la salle d'école en portant le lourd fardeau de ses tensions

émotives — tensions alimentées par des aspirations inassouvies et des souvenirs humiliants accumulés au cours de son existence familiale — il ne connaîtra ni équilibre, ni sérénité. C'est la raison pour laquelle ses parents doivent comprendre qu'ils sont directement responsables des rébellions de leur jeune fils et du mauvais rendement scolaire qui en est la conséquence.

Le maître d'école, de son côté, même s'il n'est pas le vrai responsable du déséquilibre ou du manque de maturité psychologique de certains de ses élèves, peut faire des miracles s'il sait découvrir patiemment la genèse profonde de telle ou telle révolte enfantine.

De façon toute générale, l'éducateur, quel que soit l'âge des écoliers qui lui sont confiés — de l'école enfantine à l'université ! doit toujours être prêt, sinon à résoudre immédiatement, du moins à étudier avec sympathie le problème posé par le comportement anormal d'un élève.

Une question que nous devrions nous poser plus souvent : dans quelles conditions psychologiques le sujet qui est devant nous passe-t-il chaque jour du milieu familial au milieu scolaire ? Si un individu franchit la porte de l'école dans un état de tension qui révèle une série de conflits émotifs, nous ne devons pas aggraver son cas en définissant son comportement de façon simpliste.

En d'autres termes — et en guise de conclusion — veillons toujours à ne pas porter, sur un de nos élèves, un jugement fondé sur des critères trop exclusivement scolaires. Jean-Claude fut traité d'indiscipliné, d'insupportable, de méchant, de rebelle et même de pervers, jusqu'au jour où l'on se rendit compte qu'il était avant tout un enfant *incompris*.

Violette Giddey.

Un point d'histoire: Calvin et Michel Servet

Le 26 octobre 1553, on brûle Michel Servet à Genève.

Depuis douze ans, Calvin est le maître incontesté de la ville. Après son expulsion, on l'a rappelé. Il a exigé aussitôt l'établissement d'un Consistoire, composé d'Anciens et de Pasteurs, sorte de tribunal des mœurs ayant pouvoir de censurer et de signaler au gouvernement pour qu'il les punisse, tous les « mal-vivants ». Il veut faire le salut des Genevois, « procurer leur bien malgré qu'ils en aient ». D'où toute une série de mesures d'exception : l'assistance au prêche est surveillée, la danse interdite, le costume prescrit, les cabarets fermés. L'inquisition ne laisse rien échapper de la vie privée ; les bourgeois pris en faute paient d'énormes amendes, sont mis au pilori pour faire amende publique, ou jetés en prison pour s'y mortifier. Calvin va même plus loin. Dans une ville de quinze mille habitants, on exécute au nom de l'Évangile soixante-huit personnes en cinq ans. Jacques Gruet, fils de notaire, est décapité pour avoir écrit le mot « folie » en marge d'un écrit du réformateur. Peu après, Michel Servet, médecin espagnol, arrive dans la bonne ville de Genève.

Docteur de Sorbonne, juriste de Toulouse, il s'était passionné pour les problèmes religieux que posait la Réforme et mis à rédiger d'interminables in-folios ; si bien qu'il entra en relation avec Calvin, et ne tarda pas à se disputer avec lui. Il n'en continua pas moins à écrire, professant un certain panthéisme et attaquant le christianisme dans ses principaux dogmes. Dénoncé au

Cardinal de Tournon, à qui Calvin n'hésite pas à faire parvenir des documents accablants pour le médecin, on le condamne au bûcher. Pour y échapper, Servet décide de passer à Genève, et de reprendre ainsi le dialogue interrompu avec le « pape protestant ». On l'arrête le jour même de son arrivée. Il ignorait la déclaration de Calvin : « S'il venait dans cette cité, je ne souffrirais jamais qu'il en sortît vivant, afin qu'il n'infestât plus le monde de ses blasphèmes d'hérésies ». Bien mal lui en prit.

Calvin conduit lui-même le procès. Il lui reproche surtout trente lettres que, dans son dernier livre hérésiarque, il n'avait pas hésité à lui adresser ; il demande rétractation, amende honorable et abjuration de ses principes ariens. Servet refuse avec hauteur. Calvin s'empare, et le condamne à être brûlé, comme l'avaient été les exemplaires de son dernier livre, deux mois auparavant. Il paraît que, quand on lui lut la sentence capitale, Servet tomba en syncope, puis se mit à crier à la manière des Espagnols : « Miséricorde, miséricorde ! »

Mais le jour de son supplice, il protesta calmement de son innocence devant les bourgeois de Genève, assemblés pour le voir mourir. On mit alors la flamme au bûcher ; et Michel Servet qui, pour se reposer de ses travaux sur la circulation sanguine, avait choisi l'exégèse religieuse, commença de rendre l'âme. Il lui fallut huit heures de petit feu.

Vocabulaire et orthographe en 1^{re}, 2^e et 3^e année

(spécialement pour classe à plusieurs degrés)

Le vocabulaire orthographique en première année est en rapport étroit et constant avec la lecture, mais il s'acquiert à un rythme plus lent. L'écolier s'exerce à dessiner les lettres, dès qu'il les connaît, même avant, puis il copie et reproduit les syllabes et les mots au fur et à mesure qu'il apprend à les lire. Quand il en sait plusieurs et arrive à déchiffrer de courtes phrases, on peut commencer l'étude systématique de l'orthographe. Les mots lus, épelés, bien compris quant au sens, seront copiés, puis revus à domicile. Le lendemain une dictée de quelques phrases servira de contrôle et renforcera l'acquisition du son nouveau.

Il est avantageux d'utiliser dès le début un cahier où les mots sont groupés d'après leurs analogies (son et orthographe) en séries numérotées. Il servira à l'enfant de dictionnaire, où il retrouvera le mot dont l'orthographe le fait hésiter; il lui permettra aussi de chercher et corriger lui-même ses fautes, le maître se bornant à biffer (ou marquer d'un trait) et à indiquer le numéro de la série; d'où gain de temps appréciable. Enfin, selon une méthode américaine, on pourra, si on en a le temps souligner pour chaque élève ses fautes personnelles dans son cahier, ce qui lui facilitera les revisions indispensables.

Le cahier de vocabulaire de première année commence par les mots de 2 lettres répétées (papa, lili) qui permettent déjà les phrases de contrôle: mimi a ri, coco a bu, etc.; puis viennent des mots simples de 3, 4, 5, 6 lettres; ensuite des mots contenant une lettre nouvelle (é, s, è, j, etc) dans l'ordre de l'étude en lecture; enfin les mots avec diphtongues, sons équivalents, etc. on évitera les difficultés spéciales (h, y) qui peuvent être réservées pour les années suivantes.

Au bout d'un an, l'écolier saura écrire environ 650 mots groupés en une cinquantaine de séries de 6 à 15 mots chacune.

* * *

En deuxième année, l'enseignement du vocabulaire est plus difficile. Le plan d'études vaudois dit, page 46: « Mots simples et usuels tirés des diverses leçons » et plus loin « Groupements simples de vocables d'après leur parenté de sens ou leurs analogies de forme ». Sous « Orthographe »: « Brèves dictées préparées en rapport avec le vocabulaire, la grammaire et les autres branches. »

Comment concilier tant d'exigences ?

L'expérience prouve que la recherche et le contrôle journaliers du vocabulaire tiré des leçons est un travail énorme, fastidieux et peu « rentable » (mots disparates sans liens entre eux, listes et difficultés très variables, répétitions et lacunes certaines et presque incontrôlables).

La méthode préconisée ci-dessous est meilleure :

Programme annuel pour les 2^e et 3^e années (évent. 4e), 300 mots en rapport direct avec la grammaire, soit : 100 verbes à la 3^e pers. sing. (80 en « e », 20 en « s »); 40 mots invariables (adverbes, prépositions, conjonctions); 80 noms (analogies de forme); 80 adjectifs (analogies de terminaison).

240-360 mots en rapport avec les centres d'intérêt touchant toutes les branches.

2 ou 3 séries d'homonymes (40-60 mots).

Série hebdomadaire de 20 mots environ, étudiés à raison de 4-5 mots par jour.¹

Chaque lundi : 1) contrôle de la série de la semaine précédente (mots faux soulignés dans les cahiers); 2) étude approfondie des 20 mots nouveaux, sens, forme, syllabation, épellation, puis copie très soignée et contrôlée.

Il est ensuite facile d'employer les mots appris :

1) dans les dictées, inventées ou choisies dans des recueils; 2) dans les exercices de grammaire (conjugaison, accords divers); 3) dans les débuts de la composition: construction de phrases.

Pour la correction des travaux, mêmes avantages qu'en première année. Soit l'élève est autorisé, en relisant, à chercher et copier le mot oublié; soit il trouve en marge de son devoir (grammaire, dictées, composition) l'indication des numéros de séries correspondant aux mots mal orthographiés, éventuellement tous à la fin du devoir pour élèves avancés.

Nombreux exercices possibles :

1) de récupération pour élèves faibles; 2) de développement ou « d'occupation » pour élèves rapides et avancés.

(L'étude approfondie des dictées d'examens des 40 dernières années montre que ce programme de vocabulaire est complet et suffisant (à une dizaine de mots près).

¹ A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous la liste des quinze premières séries, soit trois cents mots. Quelques cahiers d'élèves contenant l'ensemble du programme sont à la disposition des jeunes collègues intéressés par cette méthode. Demander l'adresse à la rédaction.

Annexe I

Vocabulaire et grammaire en 2^e année

(parallèle entre les premières leçons)

Grammaire	Vocabulaire
1. Le verbe	Verbes en « e » contenant mp, mb, ill, er.
2. Le sujet	Verbes en « e » contenant ff, ss, tt, ll, pp.
3. Et, ou idée d'addition	Verbes en « e » commençant par arr, att, aff, app, all.
4. Le nom	Verbes en « e » se terminant par ge, ce, se, etc.
5.	Verbes en « s » se terminant par t, d (3 ^e pers. sing.).
6. Où, à idée de lieu	Mots invariables se terminant par s.
7. Nombre du nom	Mots invariables se terminant par t, e.
8. Pluriel du nom	Noms terminés par al, pluriel aux.
9. Genre du nom	Noms terminés par il, ille.
10.	Noms terminés par oir, oire, eur, eure.
11. L'article	Noms prenant l'article élidé.
12. L'adj. qualificatif	Qualificatifs prenant « e » au féminin.

13. Féminin qualificatif. Qualificatifs prenant « e » au masculin.
 14. Pluriel qualificatif. Qualificatifs ayant x ou s au singulier.
 15. Est, sont. Qualificatifs irréguliers au féminin (longue, gentille, vieille, etc.).

Annexe II

Vocabulaire de 2e année, quinze premières séries

1.
 Il grimpe - rampe - remplace - compose - tombe - semble - ressemble - emporte - emploie - empoigne - empêche.
 Il travaille - sautille - réveille - cueille.
 Il cherche conserve - renferme - renverse - germe.
2.
 Il griffe - siffle - souffle - souffre - étouffe - réchauffe - souffre - efface - offre.
 Il ramasse - brosse - possède - chasse - glisse - laisse - baisse.
 Il trotte - quitte - frotte - colle - frappe.
3.
 Il arrive - arrose - arrache - arrange - arrête - approche - appuie - accroche - affame - affole - afflige - allume - allonge - attache - attire - attelle - attrape - enlève - envoie - apporte.
4.
 Il penche - pense - gèle - luge - dirige - plonge - change - charge - partage - voltige - cultive - récolte - cire - avance - lance - pince - grince - copie - amuse - promène.
5.
 Il fait - faut - met - fleurit - mûrit - bâtit - aplatit - conduit - construit - reçoit - aperçoit.
 Il pend - prend - vend - entend - attend - apprend - comprend - descend - répond.
6.
 Dessus - dessous - dedans - dehors - toujours - jamais - parfois - quelquefois - plusieurs - après - très - plus - moins - à travers - voici - voilà - déjà - quand - beaucoup.
7.
 Bientôt - partout - pourtant - cependant - maintenant - avant - devant - derrière - en arrière - à côté - à gauche - à droite - encore - ensuite - même - jusque - presque - lorsque - au milieu - autour.
8.
 l'animal les animaux
 le cheval les chevaux
 le caporal les caporaux
 le général les généraux
 le bocal les bocaux
 le journal les journaux
 le végétal les végétaux
 le signal les signaux
 le vitrail les vitraux
 le travail les travaux
9.
 le rail la muraille
 le portail la rocaille
 le bercail la sonnaie
 le fauteuil la broussaille
 l'écureuil la ferraille
 l'œil la feuille
 le soleil l'oseille
 le sommeil la corbeille
 le réveil l'abeille
 le fenouil la grenouille
10.
 le rasoir fleur
 le perchoir odeur
 le frottoir menteur
 le presseur farceur
 le dressoir bonheur
 la passoire horreur
 la mâchoire frayeur
 la balançoire demeure
 la baignoire beurre
 une histoire
11.
 L'amie - l'abri - l'armoire - l'ardoise - l'écume - l'enfant - l'eau - l'iris - l'image - l'orage - l'œuf - l'oiseau - l'écurie - l'oreille - l'élève - l'outil - l'habit - l'homme - l'herbe - l'huile - l'hiver.
12.
 Blanc - blond - froid - chaud - laid - grand - violet - fort - lent - court - étroit - haut - délicat - vert - clair - gai - arrondi - carré - bossu - gourmand.
13.
 Large - mince - raide - propre - ovale - rectangulaire - cylindrique - svelte - tendre - faible - pâle - maigre - simple - âcre - acide - tiède - calme - sauvage - féroce - robuste.
14.
 Joyeux - soyeux - malheureux - malicieux - délicieux - curieux - fiévreux - dangereux - paresseux - rugueux - affreux - mauvais - gris - grosse - gros - grasse - gras-bas - épaisse - épais.
15.
 Longue - long - gentille - gentil - vieille - vieux - fraîche - frais - rousse - roux - doux - douce - chère - cher - amère - amer - sèche - sec - mûre - mûr - doux.
 H. P.

Le propos d'Alain

Décider d'après les grâces et les facilités, choisir l'un pour la culture et exclure l'autre, c'est injustice et c'est imprudence. Les Belles-Lettres sont bonnes pour tous, et sans doute les plus nécessaires au plus grossier, au plus indifférent, au plus violent...

C'est la faute capitale à l'égard de l'homme, et c'est l'injustice essentielle, de le renvoyer ainsi parmi les bêtes, sans avoir employé tout l'esprit que l'on a, et toute la chaleur d'amitié dont on est capable, à rendre à la vie ces parties gelées.

Les enfants qui meurent vous regardent dans les yeux

Comme, en dépit des efforts d'innombrables entreprises de charité, officielles ou privées, laïques ou religieuses, des centaines de milliers d'enfants souffrent et meurent de misère, de maladies non soignées, de famine, de froid ou d'abandon, le mouvement TERRE DES HOMMES s'est constitué en automne 1960, à l'aide de quelques volontaires¹.

Situé hors de tout impératif politique ou confessionnel, son but est d'être le « ramasse-miettes » immédiat, direct et efficace d'enfants misérabilissimes échappés à la vigilance, au dépistage et aux soins des organismes traditionnels de la solidarité.

Ses services sont entièrement gratuits et les membres de son personnel, bénévoles, travaillant pour vivre, s'activent à TERRE DES HOMMES en dehors de leurs heures de travail. Tenus à l'anonymat, le nom de TERRE DES HOMMES valant mieux que toute dénomination particulière, leur mobile tient en notre conscience d'être incontestablement complices d'une souffrance, dès l'instant où nous en savons l'existence et pourrions l'alléger, et parce qu'il est toujours donné à chacun de POUVOIR faire quelque chose, si peu que ce soit. La fameuse « goutte d'eau dans l'océan » qu'évoquent quelques contradicteurs, n'en est pas moins valable, l'océan étant fait de gouttes d'eau. Et les gouttes d'eau de TERRE DES HOMMES sont des petits enfants, évidemment nés pour VIVRE.

► Action

— Dépistage de petits non détectés, et, souvent bataille pour obtenir des responsables de leur misère ou de l'impénétration des secours, des accès auprès d'eux et autorisation d'aider à leur résurrection.

— Aide sur place (envoi de médicaments quelquefois très coûteux, vivres, vêtements, etc., à des correspondants absolument sûrs.)

— Aide chez nous, en Suisse (ailleurs à l'occasion), lorsque le réclament désordre, guerre, aveuglement des autorités responsables ou insuffisance de l'aide extérieure.

a) *Enfants gravement malades non soignés* (tuberculose, poliomyélite, etc.)

Traitement dans nos établissements hospitaliers jusqu'à guérison ou récupération maximum. Aux frais de TERRE DES HOMMES.

b) *Enfants faméliques ou déficients graves non malades.*

Placements familiaux dans des foyers sûrs qui s'ouvrent à eux gratuitement, pour trois mois au moins.

c) *Enfants totalement abandonnés*

Placements à vie chez des mamans et des papas.

Bilan de l'action: du 28 février 1961 à mi-mai 1963, secours efficace apporté par TERRE DES HOMMES à 574 petits :

— placements hospitaliers : 200 enfants

— placements familiaux : 374 enfants.

Indépendamment d'un assez bon tonnage de matériel expédié en Afrique du Nord et en Grèce.

► Moyens

Appels au public par radio, télévision, presse, actualités cinématographiques, lettres privées en très grand nombre, initiatives et manifestations diverses. Ni subvention d'Etat, ni de personne, mais simplement des VIVANTS qui ont à honneur de financer la vie d'autres vivants, choisis parmi les plus souffrants des plus souffrants enfants du monde.

Extension du mouvement à plusieurs pays.

► Gestion financière

Sauf plus ou moins 3,5 % de frais administratifs purs (timbres-poste, téléphone, frais divers), la TOTALITÉ des dons reçus est affectée au financement des séjours en sanatoriums ou en établissements hospitaliers, interventions chirurgicales, frais directement relatifs à la vie même des enfants. Ce pourcentage est un véritable record dans le domaine des organisations dites de secours.

¹ L'« Educateur » est fier d'accueillir aujourd'hui ce message de TERRE DES HOMMES, fier surtout que des collègues soient de l'équipe. La grandeur du métier est aussi dans cet anonymat fervent de quelques-uns des nôtres. (Réd.).

Leur vie est dans vos mains

Nous vous proposons de prendre en charge — vous-même, vos amis instituteurs et les enfants de vos classes — le financement du traitement d'un ou de plusieurs enfants gravement atteints et, jusque-là, non soignés. Le montant une fois fixé, vous pourrez le verser globalement ou régulièrement au C.C.P. II 115 04 (« Terre des Hommes »), ou, si vous le préférez, directement à la caisse des hôpitaux ou sanatoriums intéressés.

Leur vie est dans votre travail

Sous toutes les formes, collaborez avec l'équipe de TERRE DES HOMMES. Votre travail permettra la détection puis la résurrection des plus souffrants enfants du monde.

à détacher et à poster

Veuillez prendre contact avec moi au sujet du financement des soins à apporter à vos enfants malheureux et malades.

Nom, prénom _____ Téléphone _____

Adresse complète _____

TERRE DES HOMMES au secours immédiat et direct de l'enfance misérable. Mouvement bénévole et gratuit, sans impératifs politiques ou confessionnels. Rumine 26, Lausanne. C.C.P. II 115 04. Tél. 22 44 41 (8-10 et 14-16 heures) ou 23 35 77.

Etude de texte

Voici un texte un peu plus difficile, qui conviendrait plus spécialement à des élèves dès 13 ans. Mais les plus jeunes peuvent également en faire leur profit : il faudra pour cela choisir les exercices, sauter quelques questions...

L'étude du vocabulaire est laissée à la libre appréciation du maître. Indispensable ici, elle permettra de préciser la notion d'image et préparera aux exercices de composition.

Fernand contre le ciel

Je vais parmi les moissons du soir que le soleil a quittées et qui rayonnent doucement leur or dans l'ombre grandissante. Un orage à l'horizon du nord croule dans le bleu et le plomb de l'averse, mais au levant se tiennent les nuages comme des anges solennels, comme des statues de neige et d'air, échangeant leurs formes sans hâte. Monde mystérieux créé, détruit sans cesse par les mille mains des vents invisibles, suspendu ce soir dans sa magnificence et sa majesté.

Je l'interroge selon l'antique interrogation paysanne, levant la tête vers cet immense champ de bataille où la lumière moribonde lutte en vain contre la vapeur et la cendre, où des îles de suie et d'argent heurtent et mêlent mollement leurs rivages. Si loin des hommes ! Si près des hommes !

Deux garçons bleus construisent à coups de fourche un char de gerbes qui va bientôt l'atteindre, et sur la faite de la colline voici Fernand debout contre le ciel, pris dans le ciel. La tête appuyée aux nuages, il tourne vers moi ses yeux clairs où la subite flambée du couchant aiguise un feu fugace, ce regard bleu sans abandon, si calme, où l'adolescent cède à l'homme, où se lit toute la certitude d'une existence. Il détache du beau mur de froment un seul épi qu'il froisse dans ses fortes mains, les joint et les creuse comme un van, souffle la balle, porte à ses lèvres, un à un, les grains de blé sous la dent durs comme une croûte de pain chaud. Le grand corps nu redevient sombre. Une lueur luit encore au plein de la puissante épaule. Fernand contre le ciel, qui me montre sans rien dire entre deux nuées la tremblante première étoile — et qui la touche.

Gustave Roud.

Questions

1. Qui est « je » ?
2. Dans ce texte, l'auteur a mis deux mondes en présence ; lesquels ?
3. Ces mondes sont différents l'un de l'autre ; pouvez-vous les décrire, l'un et l'autre ?
4. L'un de ces mondes apparaît à l'auteur, mystérieux, expliquez. Qui le crée et le modèle ?
5. Dans ce texte, plusieurs scènes se déroulent sous nos yeux ; notez-les.
6. Brossez le portrait de Fernand.
7. A partir de « Il détache... », quel(s) sentiment(s) anime(nt) Fernand ?
8. Le texte contient de nombreuses images-comparaisons ; cherchez-les.
9. Différents dans l'espace, différents dans le temps, ces mondes (dont on a parlé aux questions 2, 3, 4) se rejoignent dans l'espace et dans le temps. Où et quand ?
10. Fernand touche l'étoile : quelle peut être la signification de ce geste ?
11. Trouvez les parties de ce texte et donnez à chacune un titre.
12. Le titre est de l'auteur ; justifiez-le.

Expliquez, chaque fois par une phrase, le sens, dans le contexte, des expressions suivantes :

« Un orage à l'horizon du nord croule dans le bleu et le plomb de l'averse ».

« Mais au levant se tiennent les nuages comme des anges solennels ».

« Où des îles de suie et d'argent heurtent et mêlent mollement leurs rivages ».

« La subite flambée du couchant aiguise un feu fugace ».

Composition. Vocabulaire.

a) Le ciel, les nuages, la pluie, le vent

1. Cherchez trois expressions désignant le ciel.
2. Trouvez des adjectifs (au moins cinq) qualifiant un ciel d'orage (Ex. : un ciel menaçant,...).
3. Notez six actions de nuages (Ex. : les nuages s'amoncellent,...).
4. Cherchez des synonymes du mot averse ; classez-les par ordre décroissant.
5. Donnez le contraire : le vent cingle ou... ; le vent se déchaîne ou... ; le vent cesse ou...

b) Imiter les phrases suivantes :

Deux garçons bleus construisent à coups de fourche un char de gerbes (3 ex.).

Mais au levant se tiennent les nuages comme des anges solennels (2 ex.).

Phrase commençant par « Il détache... » mais ce sera un ébéniste, un vigneron, maman, un artiste peintre, un jardinier, un écrivain.

c) Imiter le premier paragraphe :

- Matin de printemps.
- Midi au mois d'août.
- En décembre.

Il est tiré du texte et des exercices une feuille photocopie que l'on peut obtenir au prix de 5 c. l'exemplaire chez Chs Cornuz, instituteur, Le Chalet-à-Gobet, s/Lausanne (VD).

V • i • t • a • m • i • n • e • s

Soyons homme, tant que la science n'aura pas découvert que nous sommes autre chose.

N'oublions pas que les bactéries nous regardent par l'autre bout du microscope.

Les constructions philosophiques doivent être légères, de sorte qu'en s'écroulant elles n'ensevelissent pas leurs inventeurs sous elles.

Stanislaw Lec.

CHEMIN DE FER

Lausanne - Echallens - Bercher



Nombreuses promenades
dans la riante campagne vaudoise
Conditions spéciales pour voyages en groupe
Billets du dimanche toute l'année

METRO LAUSANNE - OUCHY ET LAUSANNE - GARE



La communication la plus rapide et
la plus économique entre **Ouchy** et les
deux niveaux du centre de la **ville**.

Les billets collectifs peuvent être
obtenus directement dans toutes les
gares ainsi qu'aux stations L-O
d'Ouchy et du Flon.



VISITEZ LE CHATEAU DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

PARENTS, avez-vous pris une décision concernant les
vacances d'été de

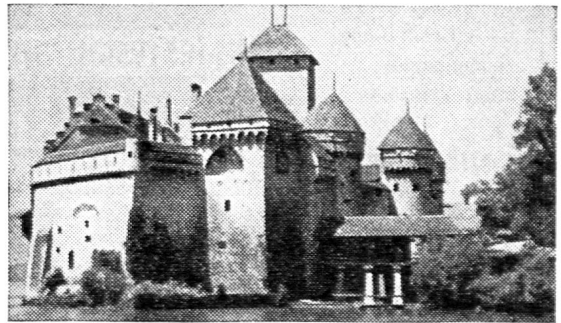
vosre fils, vosre fille

Il est déjà tard, mais les VACANCES STUDIEUSES
disposent encore de quelques places au mois d'AOUT,
pour l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie et
l'Espagne.

Voyages Lavanchy S.A.

15, rue de Bourg, Lausanne.

Tous renseignements vous seront communiqués par
la conseillère pédagogique, téléphone : 28 59 77.



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DE PATRONAGE

Œuvre privée, subsidiée par l'Etat

met au concours une place d'

assistant social

Ce poste conviendrait à un candidat s'intéressant aux délinquants
adultes, faisant preuve de caractère et de cœur et aimant les
responsabilités.

Le titulaire devra être porteur d'un diplôme d'assistant social
ou d'un titre jugé équivalent ; à défaut posséder une bonne
culture générale qui pourrait être complétée par une formation
spécialisée en cours d'emploi.

Salaires à convenir suivant l'âge, la préparation et les capacités.
Caisse de retraite.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de cer-
tificats sont à adresser au

Directeur, Monsieur H. Anselmier, Saint-Martin 2, Lausanne.

La longue-vue



AUORE

Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants

fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans



Allie la pratique
à la théorie

Dir.: Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale,
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurore 1
Tél. 23 83 77

UN SOUVENIR INOUBLIABLE !

Offrez à vos élèves une sortie dans le pittoresque Loetschental (Valais), à

FAFLERALP (1800 m)

avec sa riche flore alpine, ses forêts de mélèzes, ses lacs de montagne,
ses glaciers étincelants et ses sommets recouverts de neige éternelle.
Vous trouverez dans les **HOTELS FAFLERALP** bonne chère et bon gîte.
Prix spéciaux pour les écoles. Car postal Gampel-Goppenstein-Blatten.
Prospectus et renseignements par **H. Gürke**, dir. des Hôtels Fafleralp -
Tél. (028) 7 51 51.

LECTURE ET MÉMORISATION ACCÉLÉRÉES
PAR LES COULEURS

Le livre de l'avenir est le livre tout en couleurs. Lisez le 1er livre tout en couleurs, avec théorie sur les couleurs en pages 227-230, et manuel expérimental, texte en rose sur papier vert : « Souvenirs d'un Régent », par Henri Peitrequin, de Prilly-Lausanne, régent à Goumoens de 1901 à 1937, bourgeois d'honneur de Goumoens. 250 pages + 30 photos : 8 fr. net (au lieu de 9 fr.) par préversement au C.C.P. II-22220, Editions - Couleurs, Eugène Cordey, Jordils - Cases, Lausanne. Le plus grand succès de 1962 : le nombre d'exemplaires vendus dans ONZE cantons et CINQ CENTS villes et villages correspond à CENT MILLE exemplaires en France.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER

Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krief

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.

LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890

Une visite au wagon-restaurant

enrichit le programme de votre excursion d'école.

Nos différents services sont à même de répondre à tous vos désirs en cours de route.

Nous serons heureux de vous faire des propositions pour un repas ou une petite collation au wagon-restaurant, ou pour des casse-croûte ou des cornets-lunch servis à votre place au départ de n'importe quelle région.

Cie Suisse des Wagons-Restaurants Olten. Tél (062) 5 10 61.

CHAUMONT

à 30 minutes de Neuchâtel par funiculaire ou 15 minutes en auto

Hôtel Chaumont et Golf

Menus soignés — Service à la carte
Au bar : ses quick lunches — 70 lits
Tél. (038) 7 59 71 (72)

A. BOIVIN

HOTEL du VIEUX-BOIS

CHAUMONT (NE)

Tél. (038) 7 59 51

Assiettes - Soupe - Restauration

Place pour jouer